

Une heure de main-d'œuvre coûte 25 € en moyenne dans l'UE-28 en 2015

Le coût du travail¹ constitue un élément clef en termes d'emploi et de compétitivité, mais représente aussi une assiette majeure du financement de la protection sociale dans de nombreux pays.

En 2015, le coût horaire du travail s'élève à 25 € en moyenne dans l'UE-28 (graphique 1). Il existe une division géographique nette au sein de l'UE-28 au regard du coût du travail : ceux-ci sont nettement inférieurs à la moyenne de l'UE-28 dans tous les pays entrés dans l'Union européenne à partir de 2004, et sont supérieurs à cette moyenne dans les pays de l'UE-15 à l'exception du Portugal, de la Grèce (donnée 2014) et de l'Espagne. La France fait partie des cinq pays ayant le coût du travail horaire moyen le plus élevé (35 €) dans l'UE-28. Quoique supérieur à la moyenne européenne, le coût du travail en Allemagne est inférieur de 8 % à celui de la France.

Les cotisations sociales et autres coûts à la charge des employeurs représentent près d'un quart (24 %) du coût du travail salarié dans l'UE-28, contre un tiers en France, où le financement de la protection sociale repose en grande partie sur les cotisations patronales. La part des cotisations sociales supportées par les employeurs et le coût total du travail ne semblent toutefois pas corrélés dans l'UE-15.

Les allègements de cotisations participent à la modération du coût horaire

En France, le coût du travail croît de 0,8 % par an en euros courants en moyenne entre 2012 et 2015, soit plus faiblement que dans l'UE-28 en moyenne (graphique 2). La mise en place du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) en 2013 (qui s'ajoute notamment aux allègements généraux), puis son renforcement en 2014 se traduisent par une baisse importante des cotisations sociales patronales, qui permet de contrebalancer en partie la croissance des salaires bruts durant la période. En Allemagne, à partir de 2003, une forte modération salariale fait suite aux réformes *Hartz*. Alors que le taux de chômage est inférieur à 6 % depuis 2011, les négociations salariales ont pu conduire à des hausses de salaires plus importantes. Depuis 2012, les salaires allemands progressent plus vite que les salaires français (INSEE, 2017). En Espagne, dans un contexte de fort chômage, les accords entre partenaires sociaux

favorisent à partir de 2010 une modération salariale, notamment par l'abandon de l'indexation des salaires sur l'inflation. Les entreprises ont également pu bénéficier, à partir de 2012, de réductions importantes des cotisations de Sécurité sociale conditionnées à l'embauche de certains publics (jeunes, chômeurs).

Entre 2000 et 2015, les évolutions relatives des six pays considérés ici sont peu modifiées lorsque l'on prend en compte les évolutions de la productivité (cf. HCFi-PS) en considérant pour cela le coût salarial unitaire². Au cours de la période qui précède la crise, une faible évolution de la productivité en Italie renforce le dynamisme du coût horaire du travail et se traduit par une hausse importante du coût salarial unitaire. À l'inverse, en Espagne, le fait que d'importantes destructions d'emploi aient été concentrées sur des secteurs moins productifs (construction, immobilier) pendant la crise aurait permis des gains de productivité. Associé à la modération salariale, cela aurait permis une diminution du coût salarial unitaire.

Un recul sensible de la part des cotisations sociales patronales dans le financement de la protection sociale

Depuis 2008, la part des cotisations sociales dans le financement de la protection sociale diminue dans la plupart des pays considérés (graphique 3). Cette évolution s'inscrit dans une tendance de plus long terme (fiche 26).

La part des cotisations sociales supportées par les employeurs dans l'ensemble des ressources de la protection sociale est en baisse, tout comme la part des cotisations à la charge des personnes protégées. Dans la plupart des pays, comme l'Espagne, l'Italie, la Suède ou la France, la diminution la plus prononcée est celle des cotisations sociales à la charge des employeurs.

A contrario, en Allemagne et au Royaume-Uni, la part des cotisations sociales dans les ressources de la protection sociale est stable ou progresse depuis 2008. En Allemagne, cela est dû à la hausse des cotisations à la charge des personnes protégées ; toutefois, comparée à 1996, la part des cotisations sociales dans les ressources de la protection sociale demeure en recul (fiche 26). Au Royaume-Uni, la stabilité de cette part, observée depuis 2008, fait suite à une forte baisse des cotisations sociales à la charge des personnes protégées entre 2000 et 2006.

1. Le coût de la main-d'œuvre comprend les salaires et traitements bruts, les cotisations sociales à la charge des employeurs, les frais de formation professionnelle, les autres dépenses (frais de recrutement...) et les taxes sur les salaires, déductions faites des subventions perçues. Il est mesuré par des enquêtes européennes menées tous les quatre ans, complétées après 2012 par les indices trimestriels du coût de la main-d'œuvre. Ceux-ci sont mesurés selon les pays à l'aide de sources de nature variées.

2. Le coût salarial unitaire mesure le coût salarial par unité de valeur ajoutée produite.

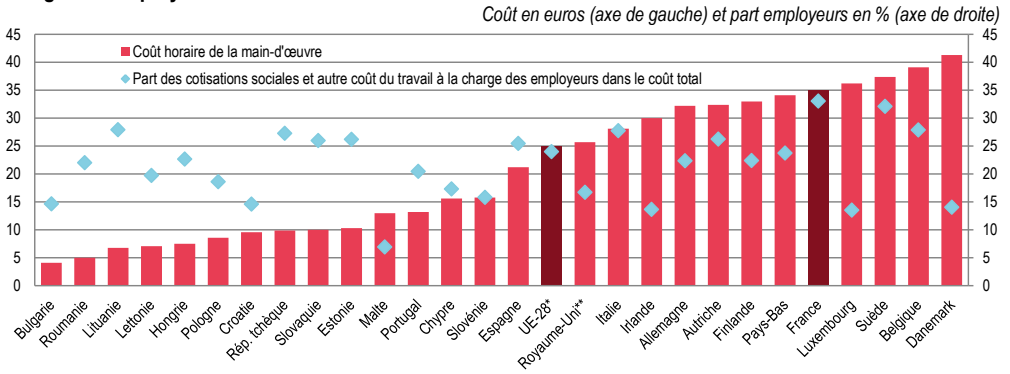
Pour en savoir plus

> HCFi-PS, « États des lieux actualisés du financement de la protection sociale », janvier 2017

> INSEE, 2017, « Des salaires plus dynamiques et plus dispersés en Allemagne qu'en France », *Insee Focus*, n°81, mars 2017.

> Borey G., Coudin E., Luciani A., « Une comparaison du coût de la main-d'œuvre en Europe : quelle évolution depuis la crise ? », *Insee Références*, édition 2015.

Graphique 1 Coût horaire moyen de la main-d'œuvre en 2015 et part des cotisations sociales à charge des employeurs



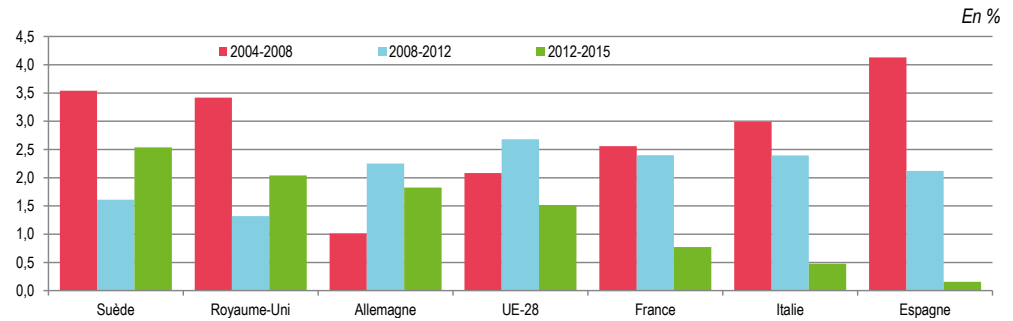
* Moyenne UE-28 hors Grèce (donnée 2015 non disponible).

** Pour le Royaume-Uni, le nombre d'heures travaillées est renseigné à partir des déclarations des employés. Cela conduit à un coût horaire affiché relativement plus bas comparé aux autres pays de l'UE qui s'appuient sur une interrogation des employeurs.

Champ > Entreprises de 10 salariés ou plus ; industrie, construction et services (sauf l'administration publique, la défense et la sécurité sociale obligatoire), hors agriculture.

Sources > Eurostat-Enquêtes européennes sur le coût de la main-d'œuvre et indices trimestriels du coût de la main-d'œuvre.

Graphique 2 Taux de croissance annuel moyen du coût horaire de la main-d'œuvre en monnaie nationale

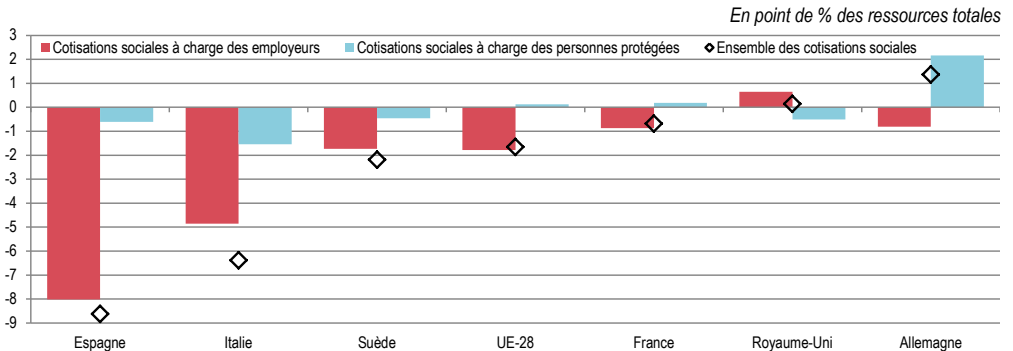


Notes > Les évolutions du taux de change ont un impact sensible sur les coûts en euros au Royaume-Uni et en Suède. Par exemple, entre 2012 et 2015, le coût du travail en Suède en euros est stable, alors qu'il augmente en moyenne de 2,5 % par an en monnaie nationale (dépréciation de la couronne suédoise par rapport à l'euro). Le taux de change est un élément de la compétitivité des pays, mais qui n'a pas directement d'incidence sur la structure de financement de la protection sociale ; c'est pourquoi les coûts reportés ici sont ceux exprimés en monnaie nationale.

Champ > Entreprises de 10 salariés ou plus ; industrie, construction et services (sauf l'administration publique, la défense et la sécurité sociale obligatoire), hors agriculture.

Sources > Eurostat-Enquêtes européennes sur le coût de la main-d'œuvre et indices trimestriels du coût de la main-d'œuvre.

Graphique 3 Évolution de la part des cotisations dans les ressources de la protection sociale entre 2008 et 2014



Source > Eurostat-SESPROS.